



CHARTRE 12 DE L'ODD



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

1 Descriptif & Contexte

La population mondiale consomme actuellement plus de ressources que ce que les écosystèmes peuvent fournir. Afin que société et économie puissent se développer sans outrepasser les capacités de la planète, notre société doit fondamentalement modifier sa façon de produire et de consommer.

L'engagement de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) dans des pratiques plus durables demande d'utiliser des leviers tels que la sensibilisation et l'éducation sur la consommation et les modes de vie durables ou encore la fourniture d'informations adéquates aux usagers par l'utilisation de normes ou d'étiquettes en relation avec les impacts environnementaux.

2 Domaines d'Action

L'UAE a fixé quatre domaines d'action visant à établir des modes de consommation et de production durables, à savoir :

- D.A.1.** Recherche scientifique sur la consommation et la production responsables ;
- D.A.2.** Consommation et production durables au sein des campus ;
- D.A.3.** Gestion des déchets ;
- D.A.4.** Amélioration continue de la durabilité de l'UAE.

3 Engagements de l'UAE par rapport à l'ODD 12

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociétale, l'UAE s'engage à :

- E.1.** Encourager l'excellence des productions scientifiques dans les domaines de la production et consommation durables ;
- E.2.** Favoriser les pratiques d'approvisionnement des produits réutilisables et recyclables ;
- E.3.** Mettre en œuvre une politique visant à minimiser l'utilisation du plastique et des produits jetables au niveau des campus de l'UAE ;
- E.4.** Mettre en œuvre une démarche de la gestion intégrée des déchets visant leur réutilisation et leur valorisation ;
- E.5.** Suivre et évaluer régulièrement les actions entreprises dans le cadre de cette charte et publier un rapport de durabilité de l'UAE en guise d'amélioration continue de la démarche.

